

Championnats de France eau libre des 25 & 26 juin 2021

Protocole Covid

- Référent Covid : Thiéry Bertrand, Florine Martin et Olivia Fricker, en coordination avec le Docteur Carl Willem, médecin référent de la compétition.
Durant l'événement et dans les 14 jours qui suivent, toute question ou suspicion de Covid devra leur être connue.
- Pour l'ensemble des personnes présentes sur le championnat (y compris pilotes, invités VIP, ...) présentation le jour de l'accueil du résultat d'un test négatif PCR de moins de 72h ou attestation de vaccination (conditions : que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet : 2 semaines après la 2e injection pour les vaccins à double injection ; 4 semaines après l'injection pour les vaccins à une seule injection ; 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu la Covid de + de 15 jours – Une certification de rétablissement : le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.) et remise d'une déclaration sur l'honneur de non-symptôme au COVID-19
- Accueil des athlètes en extérieur, pas de regroupement.
- Briefing compétiteurs réservé aux compétiteurs, entraîneurs déclarés et membres du jury.
- Envoi par mail des résultats selon un horaire donné en amont (pas d'affichage)
- Port du masque chirurgical ou avec un niveau de filtration supérieur à 90 %, obligatoire en tout point du site (hors pratique sportive).
- Sur les bateaux (protocole fédéral) :
 - o distanciation de 1m entre tous les passagers si port du masque, 2 mètres en l'absence de port du masque
 - o Accès à la cabine réservé au seul pilote, équipage du bateau.
- Pas d'accès au bateau de compétition sauf personnes de l'organisation. Si venue de personnes, annonce en amont et personnes masquées, mains lavées et en règles avec les directives ci-dessus.
- Présence de différents points de distribution de gel hydroalcoolique notamment sur chaque bateau.
- Désinfection des mains et prise de température lors de l'accès aux bateaux. En cas de température supérieure à 38.0 degrés, l'accès au bateau sera refusé.
- Désinfection régulière des bateaux et du matériel présent à bord assurée par le pilote.
- Accès aux espaces intérieurs du centre de la mer fortement réduit.
- Places limitées sur la navette, réservée uniquement aux athlètes et à l'entraîneur déclaré auprès de l'organisation. Retour au port après performance. Il ne sera pas possible de rester sur le bateau d'échauffement ou autre, après la performance.
- Une période d'attente d'au minimum 7 jours est recommandée après chaque dose de vaccin COVID-19 avant de reprendre la plongée à gaz comprimé ou en apnée. Il est recommandé de prolonger cette période à 14 jours pour les plongeurs qui ont eu des effets indésirables après la vaccination d'une durée de plus de 48 heures.

Pour rappel textes actuels ministère des sports :

<https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/protocolesanitaireevenementssportspespacepublic.pdf>

Et FFESSM :

<https://apnee.ffessm.fr/actualites/copie-de-covid-19-les-recommandations-de-la-ffessm-au-19-mai>